EDITO

Chers Membres.

Cet édito a un goût un peu particulier. Il marque en effet l'anniversaire des 10 ans de l'association Phyto-Victimes...



Pour fêter cet anniversaire, nous avions imaginé plusieurs évènements forts qui auraient ponctué l'année 2021 mais tous ont été modifiés, retardés voire annulés, à cause de la crise sanitaire. Pour répondre aux objectifs que nous nous étions fixés, nous avons néanmoins décidé de rebondir en programmant quelques surprises, en version numérique.

Un des premiers événements qui marquera les 10 ans de l'association est le lancement virtuel de notre nouveau site internet, réalisé en combinant nos forces vives et celles d'un formidable mécène : les Veilleurs du Net. Prévu le 19 mars à 18h en live sur notre page Facebook et sur YouTube, ce moment festif sera l'occasion de vous rendre compte des grandes lignes de notre projet associatif.

Un autre moment important à retenir sera l'assemblée générale du mois de juin, durant laquelle nous vous souhaitions nombreux autour des fondateurs mais, évidemment, il n'est pas question de se réunir physiquement pour le moment. L'assemblée sera rediffusée en direct sur Zoom, Facebook et YouTube, afin que bon nombre d'entre vous puissiez participer, même à distance.

Nous avons également pour projet de garder une trace de l'histoire de l'association et de rappeler le courage et l'engagement de ses fondateurs. Une façon de les remercier et de leur rendre hommage, au nom du conseil d'administration actuel et du demi-millier de personnes qui ont bénéficié de l'aide de Phyto-Victimes durant cette décennie. Cette mémoire sera célébrée dans un livre-anniversaire qui paraîtra durant le mois de juin et que vous pourrez précommander très prochainement sur notre nouveau site internet.

L'engagement des fondateurs mais aussi celui des autres administrateurs et bénévoles venus rejoindre une équipe salariée qui s'étoffe, nous permet aisément de nous projeter dans la prochaine décennie qui ne sera pas moins riche en perspectives et en projets, comme vous pourrez le découvrir dans la suite de cette newsletter. Il n'en reste pas moins que pour réussir tous ces projets mais aussi pour continuer à répondre aux attentes des victimes et pour améliorer leur prise en charge, l'association a toujours besoin de votre soutien, humain et/ou financier.

J'aimerais enfin que chaque personne qui, ayant déjà fait un jour appel à l'association, soit consciente que toutes nos équipes salariées et bénévoles s'investissent chaque jour pour trouver de nouvelles pistes pour une meilleure prise en charge. A titre d'exemple, je ne citerai que l'amélioration des indemnisations, pour tous les agriculteurs, prévues dans le Fond d'Indemnisation (FIVP). Ce projet nous mobilise déjà depuis 5 ans et ce n'est que le début, puisque nous souhaitons faire évoluer la loi par des amendements. A titre d'exemple, nous soutenons l'idée de défiscaliser les indemnisations pour tous...

Votre soutien et notamment l'adhésion « régulière » de chacun d'entre vous sont INDISPENSABLES pour poursuivre ce travail et montrer la grande détermination des victimes à être entendues et défendues au quotidien.

Antoine Lambert,

Président de l'association Phyto-Victimes

2021: UNE ANNE RICHE EN PROJETS

2021 : une année haute en couleurs pour célébrer les 10 ans de l'association. Lancement de notre nouveau site internet, lancement de la web-série, sortie du livre-anniversaire des 10 ans de l'association et encore d'autres surprises... Voici, en quelques dates, l'essentiel des événements à ne pas manquer cette année!

PHYTO-VICTIMES > 10 ANS D'ACTION

AGENDA DES EVENEMENTS 2021

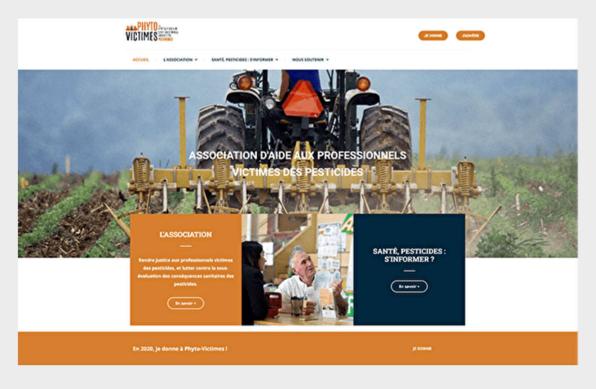


WWW.PHYTO-VICTIMES.FR

TOUT BEAU, TOUT NEUF!

Le premier événement fort de 2021 est le **lancement du site internet** de l'association « www.phyto-victimes.fr » qui fait peau neuve et redonne à voir les axes essentiels du projet de l'association. Un bel outil de communication qui permettra de mieux réorienter les victimes et de mieux informer les internautes sur les questions des phytosanitaires en France.

Lancement prévu le vendredi 19 mars à 18h en direct sur la page Facebook de Phyto-Victimes!



SENSIBILISATION A L'ECHELLE EUROPEENNE

Afin d'étendre son programme de sensibilisation au-delà des frontières françaises, Phyto-Victimes réalise, en collaboration avec des partenaires européens, une web-série sur les victimes des pesticides conçue comme un outil pédagogique de grande ampleur qui pourra être diffuser dans les lycées et autres lieux de formation et bien sûr, dans des lieux d'exposition.

Cette campagne a pour objectif de faire évoluer la législation européenne vers une meilleure protection des victimes et un système agricole limitant réellement l'utilisation des pesticides.

Pour se faire, l'association fait actuellement appel à des témoins venant de pays voisins, partenaires du projet (Italie, Espagne, Allemagne et Pologne) afin de recueillir et filmer leur histoire et leur parcours au travers de trois axes, identifiés selon leur profil:

- 1. Victime
- 2. Porteur de projets alternatifs aux produits chimiques
- 3. Citoyen ou élu engagé

A titre informatif, les tournages en Europe débuteront en juin.

En nous confiant leur récit, ces témoins contribuent à montrer la diversité des victimes, des combats et des solutions. C'est également une opportunité pour eux d'inspirer d'autres personnes.

La web-série sera présentée le 19 mai et diffusée sur un site dédié à partir de septembre 2021.

PORTRAIT DE JEAN-LUC GOUDENECHE



Le 1er janvier 2021 a été marqué par l'arrivée de Jean-Luc Goudenèche au sein de l'association Phyto-Victimes, en tant qu'administrateur-stagiaire. Voici le portrait de notre nouveau bénévole, de son combat quotidien contre le myélome multiple et de ses envies pour faire avancer la cause des victimes.

Jean-Luc Goudenèche était agriculteur. A l'époque, son exploitation de maïs située au sud de Bordeaux en Gironde comprenait les terres de ses parents, eux-mêmes agriculteurs, et les parcelles qu'il avait rachetées pour étendre son activité. Passionné de nature, de découverte, de chasse et de forêt, il était en parallèle gérant d'une entreprise forestière.

Pendant 23 ans, Jean-Luc désherbe ses champs, sans porter ni masque, ni protection spécifique, sur un tracteur sans cabine, et se retrouve régulièrement accablé de brûlures au visage et aux mains et de maux de têtes violents à chaque fin d'épandage. En 2001, alors qu'il devient papa pour la troisième fois, Jean-Luc apprend qu'une tumeur s'est développée sur sa vertèbre T4. Le diagnostic tombe : il s'agit d'un myélome multiple (également appelé maladie de Kahler), un cancer hématologique qui touche la moëlle osseuse. Il subit alors une ablation de la tumeur et de sa vertèbre et commence un long combat contre la maladie. La MSA le place tout de suite en invalidité à 100% ce qui implique pour lui de tout arrêter et pendant deux ans, il subit chimiothérapies, radiothérapies et greffes de moëlle. C'est un choc. En un rien de temps Jean-Luc doit affronter la dure réalité de sa maladie et de ses effets secondaires, surmonter son handicap lié à l'opération (Jean-Luc réussit à marcher seul mais ne peut plus courir) et bien sûr l'arrêt total de son activité professionnelle.

Lorsque sa maladie se stabilise en 2003, Jean-Luc décide de reprendre une activité pour pouvoir aider sa femme, professeur des écoles, à faire vivre sa famille. Il se fait alors engager chez Vinci Autoroute en tant que travailleur handicapé, pour la gestion téléphonique des péages du secteur Sud-Ouest, mais dix ans plus tard, il fait une rechute et doit subir une nouvelle greffe de la moëlle.

Le myélome multiple est un cancer chronique, c'est un combat que Jean-Luc devra mener tous les jours de sa vie. Il parvient aujourd'hui à stabiliser son état grâce à une trithérapie mieux dosée qui lui permet de vivre correctement avec des effets secondaires plus supportables, et de mener de nouveaux combats qui lui sont chers.

Depuis longtemps adhérent de l'association Phyto-Victimes, il décide en 2017 de se lancer dans une démarche de reconnaissance de maladie professionnelle et revendique ses droits à une indemnisation. Il se rapproche du Service Victimes pour se faire accompagner. Après plusieurs convocations en commission devant des médecinsconseils qui tentent souvent de le décourager, Jean-Luc tient bon. Sa famille et l'équipe de Phyto-Victimes l'encourage à poursuivre ses démarches et une année plus tard, en 2018, sa demande est accordée.

Comment Jean-Luc voit-il l'avenir ? Aujourd'hui il souhaite s'impliquer dans les missions de l'association car il veut avant tout que son parcours serve d'exemple à d'autres victimes. Il souhaite aller à la rencontre de ses pairs et les aider à constituer leur dossier, les encourager et faire connaître les actions de Phyto-Victimes. Il souhaite également s'engager sur la question du FIVP (Fond d'Indemnisation des Victimes des Pesticides), et faire avancer la cause des professionnels du monde rural, pour que ceux-ci ne sentent plus seuls face à leurs doutes.

BIENVENUE AUX NOUVELLES SALARIEES



Diplômée d'un Master en droit de l'environnement à Strasbourg, Diane Banderly a rejoint Phyto-Victimes en tant que chargée de projets prévention & sensibilisation Europe. Pendant 3 mois et avec l'aide de partenaires européens. Diane s'attèle à la création de supports pédagogiques, notamment questionnaires visant des professionnels victimes des pesticides mais aussi des personnes ressources de solutions alternatives ainsi qu'un panel de citoyens divers ou d'élus et pays ce, dans quatre ciblés: l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Pologne.

Diane-Laure Memponte est originaire de Paris. Après des études en histoire de l'art, elle travaille principalement dans la gestion de projets, la communication, l'événementiel et la gestion administrative d'entreprises. Elle rejoint l'équipe de Phyto-Victimes en février pour seconder Emma Gautier, responsable du développement, dans ses missions de suivi de partenariats, de recherches de financements publics et privés ainsi que de développement et structuration du réseau de bénévoles sur le territoire



DEVENEZ BENEVOLE!

Vous souhaitez soutenir les actions de Phyto-Victimes ?

Administrateurs, administratrices, relais locaux, rejoignez notre réseau de bénévoles en nous contactant à l'adresse suivante : contact@phyto-victimes.fr_Nous vous attendons nombreux !

RECUS FISCAUX 2020

L'ensemble des reçus fiscaux pour les dons effectués en 2020 vont prochainement vous être envoyés par mail ou par courrier postal. En cas de perte de votre reçu fiscal vous pouvez contacter Catherine Blanc au 06 74 78 88 27 ou par mail à contact@phyto-victimes.fr.

ADHEREZ - FAITES UN DON POUR 2021



Association Phyto-Victimes

135 route de Bordeaux - 16400 La Couronne

► contact@phyto-victimes.fr ► 06 74 78 88 27